



Le Conseil de l'eau du Nord de la Gaspésie

RAPPORT ANNUEL
2012-2013



Ensemble, décidons de l'avenir de la ressource EAU!

PRÉSENTATION DE L'ORGANISATION

SA MISSION

Assurer la concertation, la planification ainsi que la conciliation des usages de l'eau en fonction des principes de la gouvernance participative et de la mise en œuvre d'une gestion intégrée et concertée à l'échelle des bassins versants de la zone Gaspésie Nord.

SON MANDAT

Élaborer et mettre à jour un Plan directeur de l'eau, le promouvoir et suivre sa mise en œuvre en s'assurant d'informer et de consulter les acteurs et les citoyens de la zone Gaspésie Nord.

SES OBJECTIFS GÉNÉRAUX

1. Participer à la mise en œuvre de la gestion intégrée de l'eau par bassin versant comme voulu dans la Politique nationale de l'eau du Québec;
2. Promouvoir la protection et la mise en valeur des ressources en eau;
3. Contribuer à développer une approche de concertation en favorisant la gouvernance participative de tous les usagers et intervenants associés à l'eau;
4. Favoriser la création de tables de concertation afin d'organiser la gestion intégrée de l'eau à l'échelle locale, et ce, dans une perspective de développement durable;
5. Promouvoir et favoriser l'acquisition et la diffusion de connaissances des bassins versants de la zone Gaspésie Nord afin de mieux informer, sensibiliser et mobiliser les utilisateurs, les intervenants et la population.

Le Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie exerce principalement ses activités sur le territoire des bassins versants du nord de la péninsule gaspésienne, soit des limites du bassin versant de la rivière des Grands Capucins à l'ouest jusqu'aux limites du bassin versant du ruisseau du Prête à l'est. Ce territoire comprend principalement les MRC de La Haute-Gaspésie et de La Côte-de-Gaspé.

SIÈGE SOCIAL

15, 1^{re} Avenue Ouest
Saint-Maxime-du-Mont-Louis (Québec) G0E 1T0
418-797-2602
ressource.eau@gmail.com

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie est administré par un conseil d'administration composé de vingt (20) membres issus, dans une proportion de 20 à 40 %, de chacune des catégories d'acteurs de l'eau des secteurs municipal, économique et communautaire ainsi que des communautés des Premières Nations.

Dix-sept (17) sièges des membres réguliers sont répartis selon divers domaines d'activités :

- Six (6) sièges sont assignés aux acteurs de l'eau provenant des municipalités régionales de comté (MRC), des municipalités ainsi que des communautés des Premières Nations impliquées à l'intérieur du territoire au nord de la Gaspésie ;
- Cinq (5) sièges sont assignés aux acteurs du secteur économique provenant d'entreprises privées, d'organisations et de regroupements qui pratiquent des activités à but lucratif en lien avec les ressources en eau (pêche au saumon, chasse et pêche, aménagement de la forêt privée, industrie forestière en forêt publique, agriculture et agroforesterie);
- Six (6) sièges sont assignés aux acteurs du secteur communautaire provenant d'associations, d'institutions, de regroupements actifs environnementaux et sociaux dont les activités ont un lien avec les ressources en eau (chasse et pêche, environnement, gestion de l'eau, éducation et sensibilisation, sports et loisirs, gestion intégrée du Saint-Laurent);

Deux (2) sièges sont assignés aux citoyens et le conseil d'administration peut choisir un (1) administrateur, membre coopté, dont les compétences sont susceptibles d'apporter une expertise utile au Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie.

REPRÉSENTATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SECTEUR MUNICIPAL ET PREMIÈRES NATIONS		
ORGANISATION		REPRÉSENTANT
MRC	La Haute-Gaspésie (fonctionnaire et élu) 2 sièges désignés	André Robinson Karine Thériault
MRC	La Côte-de-Gaspé (fonctionnaire et élu) 2 sièges désignés	Rodrigue Brousseau Pascal Caron-Savard
MRC	La Matanie (fonctionnaire ou élu) 1 siège désigné	Manon Perreault
PREMIÈRES NATIONS	Communautés des Micmacs Gespeg et Gesgapegiag 1 siège désigné	<i>vacant</i>

SECTEUR ÉCONOMIQUE		
ACTIVITÉ	ORGANISATION	REPRÉSENTANT
PÊCHE (SAUMON)	Fédération des gestionnaires de rivières à saumon du Québec 1 siège désigné	Jean Roy
CHASSE ET PÊCHE	Regroupement des gestionnaires de Zecs 1 siège désigné	Micheline Verreault
AMÉNAGEMENT FORÊT PRIVÉE	Fédération des groupements forestiers de la Gaspésie 1 siège désigné	Michel Marin
INDUSTRIE FORESTIÈRE FORÊT PUBLIQUE	Compagnies forestières (GDS, Cédrico, Lebel) 1 siège collège électoral	Guy Bernatchez
AGRICULTURE AGROFORESTERIE	Fédération de l'union des producteurs agricoles (coopératives, producteurs, agronomes, conseillers) 1 siège désigné	Michel Pelletier

SECTEUR COMMUNAUTAIRE		
ACTIVITÉ	ORGANISATION	REPRÉSENTANT
CHASSE & PÊCHE	Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs GÎM 1 siège désigné	Jérôme Fournier
ENVIRONNEMENT	Conseil régional de l'environnement GÎM 1 siège désigné	Steve Pronovost
GESTION DE L'EAU PAR BASSIN VERSANT	Organisations locales de bassin versant 1 siège collège électoral	André Fournier
ÉDUCATION (SENSIBILISATION)	Cégep Gaspésie-Les Îles Commissions scolaires 1 siège collège électoral	Jean-Yves Dupuis
SPORTS, LOISIRS ET PLEIN AIR	Unité régionale des Loisirs et des Sports 1 siège désigné	Karl Thériault
GESTION INTÉGRÉE DU SAINT-LAURENT	<i>non créée</i> 1 siège <u>réservé</u>	<i>vacant</i>

CITOYENS	La Haute-Gaspésie La Côte-de-Gaspé 2 sièges élus par l'assemblée	<i>vacant</i> Thierry Ratté
COOPTÉ	1 siège choisi par le CA	<i>vacant</i>

REPRÉSENTATION GOUVERNEMENTALE

De plus, neuf (9) représentants des ministères et autres organisations peuvent intervenir en tant que conseillers (non-votants).

SECTEUR GOUVERNEMENTAL	
ORGANISATION	REPRÉSENTANT
MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA FAUNE ET DES PARCS	Laurence Laperrière 1 siège désigné
MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES	Geneviève Poulin 1 siège désigné
MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE	Sébastien Daignault 1 siège désigné
MINISTÈRE DES TRANSPORTS	Marcel-Aimé Boulet 1 siège désigné
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION	Louis Roy 1 siège désigné
MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE	Marc Desrosiers 1 siège désigné
LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	Yves Briand 1 siège désigné
PARC CANADA DE FORILLON	Daniel Sigouin 1 siège désigné
LA SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS DE PLEIN AIR DU QUÉBEC (PARC DE LA GASPÉSIE ET RÉSERVE FAUNIQUE DES CHIC-CHOCS)	Claude Isabel 1 siège désigné

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

GUY BERNATCHEZ - Compagnies forestières (Groupe de Scieries G.D.S. inc.)

RODRIGUE BROUSSEAU - MRC de La Côte-de-Gaspé

PASCAL CARON-SAVARD - MRC de La Côte-de-Gaspé

JEAN-YVES DUPUIS - Commission scolaire des Chic-Chocs

ANDRÉ FOURNIER - Comité de bassin versant de la rivière Mont-Louis

JÉRÔME FOURNIER - Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs GÎM

MICHEL MARIN - Fédération des groupements forestiers de la Gaspésie

MICHEL PELLETIER - Fédération de l'Union des producteurs agricoles

MANON PERREAULT – MRC de La Matanie

STEVE PRONOVOST - Conseil régional de l'environnement GÎM

THIERRY RATTÉ - Citoyen de La Côte-de-Gaspé

ANDRÉ ROBINSON - MRC de La Haute-Gaspésie

JEAN ROY - Fédération des gestionnaires de rivières à saumon du Québec

KARINE THÉRIAULT - MRC de La Haute-Gaspésie

KARL THÉRIAULT - Unité régionale des Loisirs et des Sports

MICHELINE VERREAULT - Regroupement des gestionnaires de Zecs

POSTES VACANTS

Premières Nations – Communautés des Micmacs de Gespeg et Gesgapegiag

Gestion intégrée du Saint-Laurent

Citoyen de La Haute-Gaspésie

Administrateur coopté

MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF

Président (poste vacant)

STEVE PRONOVOST - Vice-président, président par intérim

Secrétaire (poste vacant)

ANDRÉ ROBINSON - Trésorier

JEAN-YVES DUPUIS – Administrateur

REPRÉSENTANTS GOUVERNEMENTAUX

MARCEL-AIMÉ BOULET

Ministère des Transports

YVES BRIAND

Conférence régionale des élus Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

SÉBASTIEN DAIGNAULT

Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire

MARC DESROSIERS

Ministère de la Sécurité publique - Sécurité civile

CLAUDE ISABEL

Société des Établissements de plein air du Québec
(Parc national de la Gaspésie, Réserve faunique des Chic-Chocs)

LAURENCE LAPERRIÈRE

Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs

GENEVIÈVE POULIN

Ministère des Ressources naturelles

LOUIS ROY

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

DANIEL SIGOUIN

Parc Canada de Forillon

ÉQUIPE DE TRAVAIL

SUZANNE FOURNIER - Directrice générale

(depuis janvier 2010, à temps plein)

MARIE-ÈVE THÉROUX – Chargée de projet au PDE

(du 7 novembre 2011 au 12 mars 2013, à temps plein)

RENÉE DESCHÊNES – Agente de communication et de gestion

(du 20 août au 6 septembre 2012, à temps plein)

CHRISTINE GONTHIER-GIGNAC – Agente de communication et de gestion

(du 17 septembre au 6 décembre 2012, à temps plein)

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2012-2013

1. PLAN DIRECTEUR DE L'EAU

La Politique nationale de l'eau prévoit que chaque organisme de bassins versants élabore un plan directeur de l'eau (PDE), consulte les acteurs de l'eau et la population sur le contenu de ce plan et coordonne sa mise en œuvre. Chaque PDE doit être soumis aux experts des ministères du gouvernement pour évaluation. Le PDE est un document stratégique de grande importance pour la gestion intégrée de l'eau. Il présente entre autres les problèmes d'ordre hydrique et environnemental d'un bassin versant ainsi que les solutions envisagées, notamment en matière de protection, de restauration et de mise en valeur de l'eau et des écosystèmes associés, et ce, afin d'atteindre les objectifs fixés de manière concertée par les acteurs de l'eau.

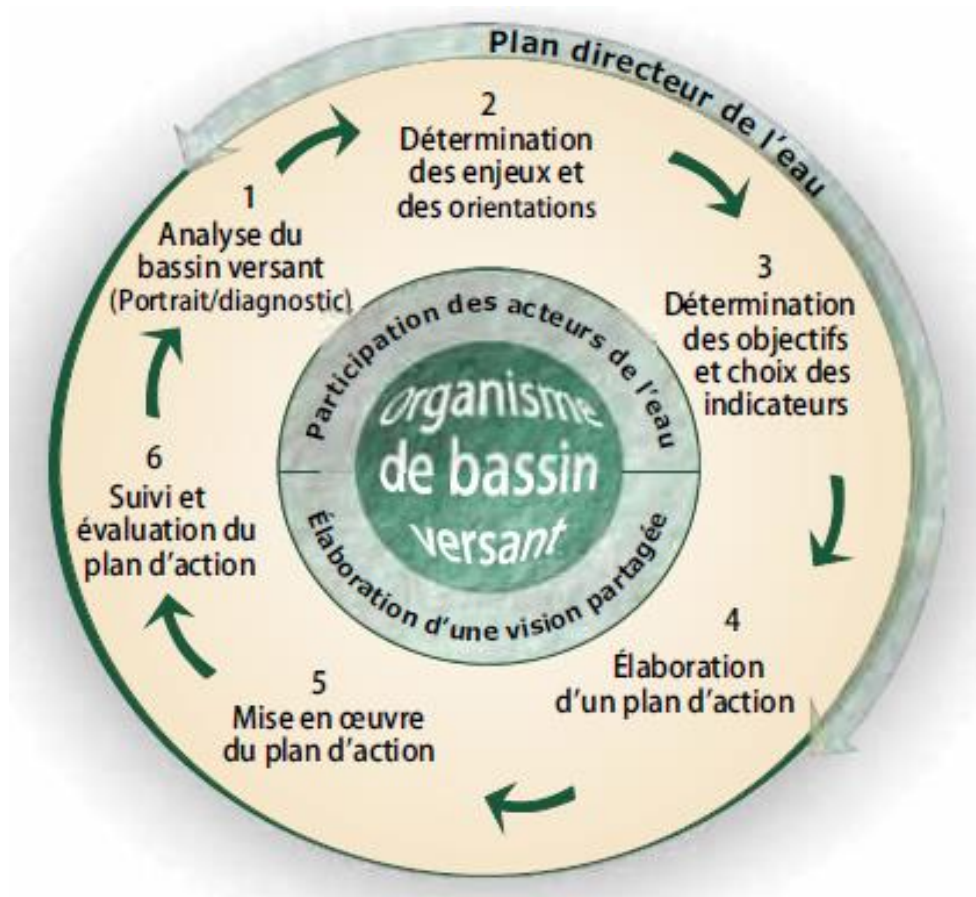


Figure 1. Étapes du cycle de la gestion intégrée des ressources en eau¹

¹ Source : Gangbazo, G. (2011). *Guide pour l'élaboration d'un plan directeur de l'eau : un manuel pour assister les organismes de bassin versant du Québec dans la planification de la gestion intégrée des ressources en eau*. Québec, Québec : ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

Étape 1 - ANALYSE DES BASSINS VERSANTS

L'analyse des bassins versants de la zone est la première étape de la réalisation de la mise en œuvre de la gestion intégrée de l'eau. Elle est une étape fondamentale de la réalisation du PDE, car elle a pour objectif de faire ressortir les problèmes affectant la ressource en eau sur le territoire. C'est sur cette base que pourront être déterminés les enjeux réels des bassins versants et qu'un plan d'action efficace pourra être élaboré.

L'analyse des bassins versants est constituée de deux parties, soit le **portrait** et le **diagnostic** qui sont intimement liés puisque les informations contenues dans le portrait servent à expliquer les problématiques que le diagnostic permet de faire ressortir.

Le **PORTRAIT** est une description objective des caractéristiques des bassins versants qui peuvent avoir un intérêt pour la gestion de l'eau. Il situe les bassins versants dans leur environnement physique, économique et social. Il est développé à partir d'une table des matières type et constitué de faits qui peuvent être des données, des perceptions, des points validés dans la littérature ou faisant l'objet d'un large consensus. Il s'appuie sur des sources de données fiables.

L'objectif de l'élaboration du portrait est d'acquérir une meilleure connaissance du territoire. Une bonne connaissance des bassins versants facilitera l'identification des causes des problématiques relevées dans le diagnostic et permettra de les cibler géographiquement. Elle permettra, en outre, de poser un diagnostic juste. La connaissance est à la base de l'ensemble du processus de gestion.

Le **DIAGNOSTIC** est une étude des problèmes qui concernent les ressources en eau et les écosystèmes associés. Il utilise les connaissances sur les caractéristiques physiques et anthropiques du territoire décrites dans le portrait. L'élaboration d'un bon diagnostic exige des connaissances, des compétences et un jugement professionnel de haut niveau.

ACTIVITÉS RÉALISÉES

- Ajouts au portrait des nouveaux éléments de la table des matières ;
- Acquisition des données manquantes auprès d'organisations diverses ;
- Rédaction et révision (*en partie*) du portrait (textes, tableaux, bibliographie, etc.) ;
- Organisation et tenue des consultations citoyennes ;
- Recueil des préoccupations et priorités des acteurs de l'eau ;
- Rédaction du rapport des consultations citoyennes ;
- Analyse des préoccupations ;
- Identification des problèmes et des problématiques ;
- Description des problèmes (de la situation) ;
- Analyse des données du portrait ayant un impact ;
- Identification et description des causes des problèmes (*en partie*) ;
- Détermination des conséquences nuisibles (impacts observés ou appréhendés) (*en partie*) ;
- Identification des données manquantes (*en partie*).

À PROPOS DU DÉPÔT DU PLAN DIRECTEUR DE L'EAU

Le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP), à la suite d'un travail de réflexion à l'égard du processus d'analyse et d'approbation des plans directeurs de l'eau (PDE) et d'échanges avec plusieurs organismes de bassins versants (OBV) concernant la nécessité d'un délai supplémentaire pour le dépôt du PDE, a avisé les OBV que le PDE ne faisait plus l'objet d'un dépôt obligatoire pour le 31 mars 2013.

Ainsi, la période de dépôt des PDE sera comprise entre le 31 mars 2013 et le 31 mars 2014. Le MDDEFP a donc demandé aux OBV qui voulaient se prévaloir de la possibilité de déposer leur PDE après le 31 mars 2013, d'aviser le ministère afin de prévoir un addenda à l'entente de contribution financière.

2. CONSULTATIONS CITOYENNES

Dans le cadre de l'élaboration du PDE, des consultations citoyennes sur la gestion de l'eau ont eu lieu sur le territoire nord de la Gaspésie. Le Conseil de l'eau veut élaborer avec la collaboration des acteurs de l'eau, incluant le grand public, un Plan directeur de l'eau représentatif des réalités propres à leur bassin versant. Ces consultations s'inscrivaient dans une démarche de participation citoyenne. Les résultats de ces consultations font l'objet d'un rapport (en annexe).

L'objectif premier des consultations citoyennes était de recueillir les préoccupations et les priorités relatives à l'eau, aux usages et aux écosystèmes qui y sont associés. C'était aussi l'occasion de faire connaître le Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie, d'expliquer la gestion intégrée de l'eau par bassin versant et les étapes d'un plan directeur de l'eau, de présenter le portrait abrégé des bassins versants de la zone Gaspésie Nord et d'amorcer l'élaboration de la vision des acteurs de l'eau. De plus, consulter les citoyens permettait d'avoir accès à un savoir local sur les bassins versants et les activités s'y déroulant, savoir qui sera valorisé en l'intégrant au Plan directeur de l'eau de la zone Gaspésie Nord.

LA PAROLE AUX CITOYENS

Quelles sont vos préoccupations relatives à l'eau?

À quoi tenez-vous dans votre bassin versant?

Quelles ressources en eau et quels usages de l'eau désirez-vous protéger,
restaurer ou mettre en valeur?

Maintenant, projetez-vous dans le futur (20-30 ans).

Quelle est votre vision, votre idéal à concrétiser, dans votre bassin versant
en lien avec la ressource eau?

3. RENDEZ-VOUS DES OBV et RENCONTRES RÉGIONALES

Les Rendez-vous des organismes de bassins versants sont des occasions de développer un réseau et des partenariats et de se tenir informé des avancées de la gestion intégrée de l'eau au Québec et ailleurs dans le monde.

Les 3 employées du Conseil de l'eau ont participé au 13^e Rendez-vous des organismes de bassins versants à Rimouski, les 26 et 27 octobre 2012. Sur le thème «*Les défis des OBV du Québec*», les sujets suivants ont fait l'objet de présentations :

- Le défi collectif de la gestion des connaissances sur l'eau;
- La gestion intégrée des eaux souterraines;
- Les projets d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines;
- La gestion de l'eau et la mobilisation des instances municipales;
- Les outils de participation;
- Les représentations sociales de l'eau;
- La validation des savoirs locaux;
- L'adaptation aux changements climatiques;
- Le suivi participatif des risques d'érosion.

À PROPOS DES RENCONTRES RÉGIONALES

Dans le cadre de son mandat d'accompagnement des organismes de bassins versants pour la réalisation de leur PDE, le ROBVQ a organisé des rencontres régionales regroupant quelques organismes et s'adressant aux directeurs généraux et chargés de projet. Une de ces rencontres pour les OBV de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent a eu lieu le 7 février 2013 à Matane. Les points suivants ont été notamment discutés :

- Le cadre de référence pour l'élaboration du PDE;
- La démarche d'intégration de la variabilité climatique dans le PDE;
- Une étude de cas : inondations à la ville de Châteauguay ;
- Le suivi, l'atteinte des objectifs et l'évaluation des PDE;
- La mise à jour du PDE après 2014;
- L'approche des partenaires : impliquer qui, où, quand et comment ?

4. OPÉRATION BLEU VERT

Lors de la présentation du plan d'action 2012-2013 du Conseil de l'eau au printemps 2012, une évaluation de l'Opération Bleu Vert, à mi-chemin du Plan d'intervention 2007-2017 sur les cyanobactéries, avait été effectuée par les différents ministères impliqués, dont le MDDEP, et ce, en vue d'ajuster le contenu du Plan pour la deuxième phase. La direction des Politiques de l'eau du MDDEP avait déposé aux autorités compétentes une proposition spécifique pour renouveler l'Opération Bleu Vert pour une période de cinq ans supplémentaires. Ainsi, en mai 2012, le renouvellement de l'Opération Bleu Vert n'avait pas encore été confirmé par le MDDEP et des incertitudes demeuraient quant à la reconduite et la forme que prendrait le programme s'il était reconduit.

Finalement, le ministère du Développement durable, de l'Environnement, et des Parcs (MDDEP) a attribué 890 000\$ au Regroupement des organisations de bassin versant du Québec (ROBVQ) pour la mise en œuvre de l'Opération Bleu Vert. Les organismes de bassins versants ont été invités à participer activement à l'Opération Bleu Vert visant la protection des lacs et cours d'eau du Québec. Pour ce faire, un montant de 10 000\$ a été attribué à chaque organisme de bassin versant (OBV) membre du ROBVQ, de même que 2 210.88\$ supplémentaires pour chaque cas de lacs touchés par les cyanobactéries à l'été 2011. Comme le Conseil de l'eau n'a pas de lacs touchés, il a reçu 10 000\$.

ACTIVITÉS RÉALISÉES

Les activités réalisées dans le cadre du programme Opération Bleu Vert font l'objet d'un rapport (en annexe) et se résument ainsi :

- Sensibilisation et prévention (*distribution d'outils de sensibilisation*);
- Surveillance et suivi (*contribution aux études de la qualité des eaux – Réseau-Rivières*);
- Restauration des bandes riveraines (*distribution d'outils informatifs*);
- Plan directeur de l'eau (*activités de concertation et réseautage, élaboration d'un site Web et activités régulières de communication*).

5. SUIVI DES RIVIÈRES DE LA ZONE

RÉSEAU-RIVIÈRES ou le suivi de la qualité de l'eau des rivières du Québec

Le Réseau-rivières est sous la responsabilité de la Direction du suivi de l'état de l'environnement (DSEE) du MDDEP. Grâce aux informations récoltées par le Réseau-rivières, le MDDEP est en mesure d'évaluer l'évolution de la qualité générale de nos rivières et de dresser un portrait de la qualité de l'eau des bassins versants, ce qui est essentiel à une prise de décision éclairée. L'objectif principal de ce réseau de surveillance est de détecter les variations de la qualité de l'eau et d'en comprendre l'origine, afin d'appliquer les mesures appropriées pour protéger ou améliorer l'état du milieu aquatique.

La DSEE a ouvert cinq stations d'échantillonnage du Réseau-rivières pour la zone Gaspésie Nord, et ce, pour les rivières Cap-Chat, Sainte-Anne, Madeleine, York et Saint-Jean. Pour réaliser le suivi, la DSEE désire recruter des observateurs parmi les organismes de bassins versants, comités, sociétés ou associations de protection ou d'aménagement des cours d'eau qui sont actifs, impliqués et soucieux de l'état de santé de leurs rivières. L'objectif poursuivi par la DSEE en s'associant à ces organismes du milieu est l'établissement d'un partenariat efficace menant à une meilleure connaissance des rivières étudiées tout en assurant une garantie quant à la fréquence et la qualité de l'échantillonnage.

En juillet 2012, la direction du Conseil de l'eau a participé au recrutement des observateurs et a eu l'occasion de suivre une formation sur l'échantillonnage pour le suivi de la qualité de l'eau donné par une représentante du MDDEP. La directrice a ainsi été en mesure de former un observateur.

Depuis le 6 août 2012, les observateurs effectuent, une fois par mois, les échantillonnages selon un protocole établi par la DSEE. Une fois prélevés, les échantillons sont expédiés au laboratoire à Québec où ils sont analysés par des méthodes standard. Les résultats sont archivés dans la banque de données sur la qualité du milieu aquatique et les données sont disponibles sur demande.

PARAMÈTRES MESURÉS DANS LE RÉSEAU-RIVIÈRES

Bactériologiques
(coliformes fécaux)

Biologiques
(chlorophylle a et phéophytine)

Nutriments
(azote ammoniacal, azote total, nitrites, nitrates, phosphore en suspension et phosphore dissous)

Physiques
(conductivité, matière en suspension, pH, température, turbidité et carbone organique dissous)

6. REPRÉSENTATION DU CONSEIL DE L'EAU

GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES ET DU TERRITOIRE

Les tables de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT) sont coordonnées par la Conférence régionale des élus Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Ces tables visent à assurer une prise en compte des intérêts et des préoccupations des personnes et des organisations ayant des mandats, des actions ou des droits sur le territoire, concernées par les activités d'aménagement forestier. Les tables GIRT ont pour mandat de participer à l'élaboration des plans d'aménagement forestier intégré. Le Conseil de l'eau siège pour le secteur EAU à la table GIRT Nord et à la table commune. Trois rencontres ont eu lieu en 2012-2013 et la direction a pu participer à celle du 14 novembre 2012 portant sur la présentation du plan d'aménagement forestier intégré opérationnel (PAFIO) et à celle du 16 janvier 2013 présentant, notamment, les commentaires sur le PAFIO et les décisions de la table GIRT quant aux solutions proposées.

7. COMMUNICATIONS

Dans l'objectif d'accroître son rayonnement sur la zone Gaspésie Nord et sa visibilité auprès des acteurs de l'eau et de la population, le Conseil de l'eau compte, entre autres, sur un site Web (gestionnaire de nouvelles) et sur la mise en œuvre d'un plan de communication. Des activités ont été réalisées à l'automne 2012 lorsque l'agente de communication était en poste.

ACTIVITÉS RÉALISÉES

- Élaboration du design du site Web (*en partie*);
- Élaboration du contenu du site (*en partie*);
- Élaboration d'un plan de communication (*à compléter*).

8. ACQUISITION ET TRANSFERT DE CONNAISSANCES ET D'INFORMATIONS

- Rencontre Web au sujet des tables de gestion intégrée des ressources et du territoire (GIRT), notamment sur le rôle des OBV, regroupant une quinzaine d'OBV (4 décembre 2012);
- Forum Science Environnement «*Écosystèmes et adaptations aux changements climatiques : de la connaissance à de nouveaux modes de gestion*», en visioconférence (5 décembre 2012);
- Formation sur le Cadre de référence hydrologique du Québec (CRHQ) en Web-conférence (31 janvier 2013);
- Web-conférence de Canards illimités sur les milieux humides (13 mars 2013) :
 - Plans régionaux de conservation des milieux humides;
 - Cartographie détaillée des basses terres du Saint-Laurent;
 - Mesures de conservation des milieux humides;
- Formation sur le Cadre écologique de référence (CER) en Web-conférence (27 mars 2013);
- Informations sur les bassins versants et le réseau hydrographiques de la zone Gaspésie Nord transmises au Consortium en foresterie;
- Présentation sur la gestion intégrée de l'eau, le Conseil de l'eau et le Plan directeur de l'eau faite lors des assemblées citoyennes transmise à l'Agence de la santé et des services sociaux de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine;
- Informations sur les bassins versants, le réseau hydrographique, la qualité de l'eau, les sources de données et présentations faites lors des assemblées citoyennes transmises à la MRC de La Côte-de-Gaspé;
- Rencontre d'informations avec des propriétaires riverains de la rivière Anse-Pleureuse au sujet d'embâcles et du déplacement du lit du cours d'eau (rapport en annexe).

9. RESSOURCES HUMAINES

Dans le but de respecter l'échéancier de réalisation du Plan directeur de l'eau et particulièrement pour développer le volet des communications, le Conseil de l'eau a embauché une troisième personne à temps plein en août 2012 comme agente de communication et de gestion.

L'offre d'emploi a été diffusée à la mi-mai 2012. L'entrée en poste de la candidate sélectionnée s'est faite graduellement à compter de la semaine du 22 juillet à raison de 2 jours par semaine. Le 6 septembre l'employée a remis sa démission pour occuper un poste dans une autre organisation. Le 17 septembre la deuxième candidate sélectionnée a été embauchée. Elle a travaillé jusqu'au 6 décembre et avisé par la suite le Conseil de l'eau qu'elle quittait son emploi.

10. GESTION ET ADMINISTRATION

ACTIVITÉS RÉALISÉES

- Organisation et tenue de la réunion du conseil d'administration (2 mai 2012)
- Organisation et tenue de l'assemblée générale annuelle (6 juin 2012)
- Organisation et tenue des réunions du comité exécutif (19 mars 2013)
- Embauche des ressources humaines
- Comptabilité courante
- Suivi des dossiers financiers avec les services de comptabilité
- Suivi des dossiers administratifs
- Suivi des remplacements des représentants des acteurs de l'eau
- Suivi des dossiers avec le ROBVQ
- Et autres.

Ensemble, décidons de l'avenir de la ressource EAU !
